|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT)**  **23ème réunion, Genève, 9-11 avril 2018** | C:\Users\ponder\AppData\Local\Microsoft\Windows\Temporary Internet Files\Content.Word\BDT-25th_anniversary_2017-Logo_411959-3_transparent.png |
|  |  |
|  | **Document** **TDAG-18/****38-F** |
|  | **13 avril 2018** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Présidente du Groupe consultatif pour le développement  des télécommunications (GCDT) | |
| RAPPORT FINAL DE LA 23ème RÉUNION DU GCDT | |
|  | |

Introduction

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a tenu sa 23ème réunion au siège de l'UIT à Genève, du 9 au 11 avril 2018, sous la présidence de Mme Roxanne McElvane Webber. La réunion de 2018 du GCDT a rassemblé 124 délégués représentant 68 administrations, 19 Membres de Secteur et deux établissements universitaires. Trente-six contributions ont été soumises, dont huit émanaient de membres.

Le présent rapport résume les conclusions de la 23ème réunion du GCDT.

# 1 Ouverture

La Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber, a déclaré ouverte la 23ème réunion du GCDT le 9 avril 2018, a souhaité la bienvenue aux participants ainsi qu'aux fonctionnaires élus et a présenté ses Vice-Présidents. Elle a partagé la tribune avec M. Brahima Sanou, Directeur du Bureau de développement des télécommunications de l'UIT (BDT); M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT; M. Malcolm Johnson, Vice-Secrétaire général de l'UIT; et M. Yushi Torigoe, Adjoint au Directeur du BDT et secrétaire de la réunion.

M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, a souligné que 2018 était une année importante pour le GCDT, dans la mesure où ses membres examineront les décisions prises par la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) et établiront une feuille de route des activités de l'UIT-D pour les quatre années à venir. Les avis que les membres donneront au Directeur du BDT seront déterminants pour favoriser la réalisation des ODD et le développement à l'échelle mondiale. M. Zhao a également indiqué que 2018 était une année particulière, en ce sens qu'elle est notamment consacrée aux travaux préparatoires en vue de la Conférence de plénipotentiaires de 2018. Comme à Buenos Aires, il a rappelé au GCDT combien il importait de développer les infrastructures, l'investissement, l'innovation et l'inclusion (les "4 I"), qui sont au coeur de la stratégie de l'UIT visant à tirer parti des TIC pour contribuer à accélérer la réalisation des ODD. Enfin, le Secrétaire général a souligné que le GCDT avait un rôle très important à jouer en traduisant dans les faits le Plan d'action de Buenos Aires, afin qu'il puisse avoir des incidences positives sur la vie de chacun partout dans le monde.

# 2 Allocution du Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Le Directeur du BDT, M. Brahima Sanou, a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres du Bureau du GCDT à sa première réunion depuis la CMDT-17 et a salué les qualités de direction de la Présidente, Mme Roxanne McElvane Webber. M. Sanou a également remercié M. Vladimir Minkin pour son engagement et son dévouement en tant que Président du GCDT au cours des huit dernières années.

M. Sanou a informé le GCDT des progrès déjà réalisés depuis la CMDT-17 et a souligné que le BDT, en tant qu'agent du changement, au service du développement, continue de s'adapter à l'évolution rapide de l'environnement et à la transformation numérique. A cette fin, le BDT offre un cadre neutre permettant de débattre des principales évolutions des politiques et des réglementations influant sur l'innovation et l'investissement et d'échanger des connaissances à cet égard, en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre des initiatives régionales. En outre, M. Sanou a souligné que le BDT continue d'intensifier sa collaboration avec les organisations du système des Nations Unies et d'autres partenaires s'agissant de la réalisation des ODD pour lesquels les TIC peuvent jouer un rôle décisif, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'égalité hommes-femmes, de l'agriculture, des déchets d'équipements électriques et électroniques et des télécommunications d'urgence.

# 3 Remarques liminaires de la Présidente du GCDT

La Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber, a prononcé des remarques liminaires. Elle a reconnu que le GCDT constitue une tribune importante qui permet aux membres de l'UIT-D de formuler des avis et de fournir un appui au Directeur du BDT. Elle s'est déclarée résolue à s'appuyer sur les bases solides établies par le Directeur du BDT et l'ancien Président du GCDT, M. Vladimir Minkin, afin de faciliter le développement du secteur des TIC à l'échelle mondiale.

La Présidente du GCDT a encouragé les membres à faire connaître leurs avis et leurs vues sur les questions actuelles ainsi qu'à échanger des réflexions et des idées concernant la mise en oeuvre du plan opérationnel quadriennal glissant, les travaux des Commissions d'études de l'UIT-D, les initiatives régionales, les projets dirigés par l'UIT-D et d'autres activités connexes. En outre, Mme McElvane Webber a fait part de sa conception stratégique, qui est que les décisions du GCDT doivent être prises en fonction des besoins et des réalités des pays en développement, dans l'intérêt de tous.

La Présidente du GCDT a demandé aux Vice-Présidents du GCDT et aux Présidents des Commissions d'études de l'UIT-D, ainsi qu'aux Directeurs régionaux du BDT, de se présenter brièvement. Elle a noté combien il importait de poursuivre la communication et de continuer de créer des synergies avec les membres du GCDT. De plus, elle a souligné que les Vice-Présidents seraient amenés à s'occuper de domaines prioritaires en collaboration avec les Directeurs régionaux, ce qui permettra de faire connaître les vues de toutes les régions au GCDT et d'en tenir compte dans les activités du Secteur du développement.

# 4 Adoption de l'ordre du jour et examen du programme de gestion du temps

Les Documents 1 et DT/1 ont été examinés ensemble.

|  |
| --- |
| L'ordre du jour et le projet de programme de gestion du temps ont été adoptés sans modification. |

# 5 Résultats de la CMDT-17

## 5.1 Rapport sur la CMDT-17

Les Documents 4, 8 et 9 ont été examinés ensemble.

**[Document 4](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0004)**: ce document, intitulé "Rapport sur la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17)", a été présenté au nom du Directeur du BDT. On y trouve un rapport de synthèse sur les conclusions de la CMDT-17 à l'intention du GCDT.

Le GCDT a formulé des observations en retour sur la Conférence, notamment sur les déclarations de politique générale de haut niveau et la charge de travail des différentes commissions.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli avec satisfaction ce document et pris note du rapport de synthèse sur la CMDT-17. |

**[Document 8](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0008)**: ce document, intitulé "Incidences financières des initiatives régionales approuvées par la CMDT-17", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il donne un aperçu des initiatives régionales adoptées dans le Plan d'action de Buenos Aires lors de la CMDT-17 et présente quatre options, assorties de justifications, pour l'attribution des ressources en vue de la mise en oeuvre des initiatives régionales.

Le GCDT a soulevé la question des incidences financières des décisions de la CMDT-17 pour l'UIT et a rappelé qu'il était important d'attribuer en priorité et de mobiliser des ressources pour favoriser la mise en oeuvre des nouvelles initiatives régionales adoptées.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli le document avec satisfaction et en a pris note. |

**[Document 9](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0009)**[:](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0009) ce document, intitulé "Compte rendu de la retraite de 2018 des responsables du BDT", a été présenté au nom du Directeur du BDT. On y trouve un résumé des principales discussions qui ont eu lieu lors de cette retraite, qui s'est déroulée du 5 au 9 février 2018 à Genève (Suisse), et des conclusions qui se sont dégagées à cette occasion.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli le document avec satisfaction et pris note du compte rendu de la retraite de 2018 des responsables du BDT. |

## 5.2 Domaine de compétence et méthodes de travail du GCDT

Les Documents 7(Rév.1), 10 et 24 ont été examinés ensemble.

**[Document 7(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0007)**[:](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0007) ce document, intitulé "Domaine de compétence et méthodes de travail du GCDT", a été présenté au nom du Directeur du BDT. On y trouve une synthèse du domaine de compétence et des méthodes de travail du GCDT, tels que définis dans les Résolutions 24 et 61 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT, la Résolution 1 (Rév.Buenos Aires, 2017) de la CMDT et le Plan d'action de Buenos Aires, qui fixe le mandat de l'UIT-D pour la période d'études 2018-2021.

**[Document 10](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0010)**: ce document, intitulé "Méthodes de travail électroniques utilisées pour les manifestations de l'UIT-D", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il fournit un aperçu des méthodes de travail électroniques utilisées pour les manifestations de l'UIT-D, et notamment des applications PC/Mac et mobile, des documents de réunion, des publications de l'UIT-D, des outils électroniques pour le travail par correspondance et des outils de diffusion en direct pendant les manifestations.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note de ces deux documents et a reconnu les efforts que le BDT déploie actuellement en ce qui concerne les méthodes de travail électroniques pour les manifestations de l'UIT-D. |

**[Document 24](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0024)**[:](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0024) ce document, intitulé "L'utilisation effective des six langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité dans les travaux de l'UIT-D", a été présenté par le délégué de la République centrafricaine. Il souligne l'importance de l'utilisation effective des six langues de l'Union dans les travaux de l'UIT-D afin de mettre les travaux des commissions d'études de l'UIT-D davantage à la portée de tous les pays en développement.

Tout en reconnaissant l'importance de la question des langues, en particulier pour les pays en développement, et du traitement des six langues de l'Union sur un pied d'égalité, les participants ont salué les efforts réalisés actuellement par le BDT et ont souligné qu'il faudra également tenir compte des incidences financières lors de l'analyse des solutions techniques envisageables.

|  |
| --- |
| Le GCDT s'est félicité du document et a suggéré que le BDT, lors des réunions futures, envisage de présenter un exposé sur ces questions, afin de donner des informations sur les ressources disponibles. |

**[Document 28](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0028)**: ce document, intitulé "Internet of Things (IoT) Online Resources Portal" (Portail de ressources en ligne sur l'Internet des objets (IoT)), a été présenté par le délégué de Singapour. Dans ce document, il est proposé de regrouper les informations relatives à toutes les activités et ressources de l'UIT consacrées au thème de l'IoT sur un seul et même portail de ressources en ligne, afin de faciliter le développement et l'adoption de l'IoT dans les Etats Membres de l'UIT, en particulier les pays en développement, et de renforcer l'échange de connaissances, de bonnes pratiques et de travaux de recherche-développement pertinents.

Bien que les participants aient souscrit à la nécessité de regrouper les informations sur les activités et les ressources de l'UIT ainsi que les travaux de recherche-développement sur des thèmes aussi importants que l'IoT et aient reconnu que ce portail pouvait renforcer le partage d'informations et de bonnes pratiques à l'échelle de l'UIT tout entière, le GCDT a été d'avis qu'il faudrait peut‑être poursuivre les discussions, en particulier pour ce qui est de la mise en oeuvre et de la portée de cette proposition, ainsi que de ses incidences financières.

|  |
| --- |
| Le GCDT s'est félicité du document et a noté qu'il fallait poursuivre les discussions sur la mise en oeuvre de la proposition. |

**[Document 35](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0035)**[:](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0035) ce document, intitulé "Work and procedures of the World Telecommunication Development Conferences" (Travaux et procédures des Conférences mondiales de développement des télécommunications), a été présenté par le délégué du Brésil. On y trouve des propositions sur la structure des travaux et des procédures des Conférences mondiales de développement des télécommunications et sur la création d'un Groupe de travail par correspondance chargé d'examiner cette question.

La proposition visant à inviter les membres à examiner la manière d'améliorer la structure et le fonctionnement des CMDT futures, a recueilli l'assentiment général. Les participants sont également convenus que les résultats de cet examen pourraient être examinés lors d'une réunion future du GCDT.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction et a convenu qu'il serait tenu compte de l'avis prodigué au Directeur, y compris des mécanismes de mise en oeuvre, dans les travaux préparatoires en vue de la prochaine CMDT, et que celui-ci pourrait être examiné lors de réunions futures du GCDT. |

## 5.3 Collaboration avec les autres Secteurs

**[Document 5(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0005)**: ce document, intitulé "Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il rend compte des activités relatives à la coordination intersectorielle qu'ont menées les groupes consultatifs des Secteurs depuis la dernière réunion du GCDT tenue en mai 2017.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli le document avec satisfaction. |

Les Documents 23(Rév.1) et 36 ont été examinés ensemble.

**[Document 23(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0023)**: ce document intitulé "Note de liaison adressée en réponse à la Commission d'études 1 de l'UIT-D (avec copie au GCDT et copie pour information au GCR et à la Commission d'études 5 de l'UIT-R)", a été présenté par un représentant de l'UIT-R. Les deux pièces jointes du document contiennent la mise en correspondance des Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T avec les Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-D. Cette note de liaison adressée par la Commission d'études 1 de l'UIT-R à la Commission d'études 1 de l'UIT-D date de juin 2017 et concerne le rapport final sur la Résolution 9 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT. Cette note de liaison a été présentée au GCDT à titre d'information.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié la Commission d'études 1 de l'UIT-R pour sa note de liaison et a pris note du document. |

**[Document 36](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0036)**: ce document intitulé "Studies in response to Resolution 9" (Etudes menées en application de la Résolution 9), soumis par le Directeur du BR, a été présenté par un représentant du BR. On y trouve une liste provisoire des études de l'UIT-R dans le domaine de la gestion du spectre qui sont susceptibles d'intéresser les pays en développement, conformément à la Résolution 9 de la CMDT.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document et a invité les Présidents des CE à intégrer ces informations, dans toute la mesure possible et selon les besoins, dans les travaux menés au titre des Questions à l'étude. Il a été relevé que le BR mettrait à jour cette liste le cas échéant. |

Les Documents 25 et 27 ont été examinés ensemble.

[**Document 25**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0025): un représentant du TSB a présenté ce document intitulé "Note de liaison reçue – Note de liaison sur la coordination intersectorielle à l'UIT établie en réponse à la note de liaison 1 du GCNT", ainsi que ses pièces jointes, dans lesquelles figure une mise en correspondance des Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D. Ce document a été soumis à titre d'information par la Commission d'études 5 de l'UIT-T sur la coordination intersectorielle, en réponse à une note de liaison précédente. Le GCNT a rassemblé les contributions sur ce sujet soumises par toutes les Commissions d'études de l'UIT-T et a formulé ses commentaires en retour au GCDT dans une note de liaison (Document 27).

**[Document 27](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0027)**: un représentant du TSB a présenté ce document, intitulé "Note de liaison reçue – Note de liaison sur la coordination intersectorielle à l'UIT adressée à l'ISCT, au GCDT, aux CE de l'UIT-D, au GCR, aux CE de l'UIT-R et aux CE de l'UIT-T, ainsi que ses pièces jointes, dans lesquelles figure une mise en correspondance des Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D. Cette note de liaison a été adressée par le GCNT au GCDT pour observations et contient déjà les Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-D, telles qu'elles figurent dans le [Rapport final](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/WTDC/WTDC17/Documents/WTDC17_final_report_en.pdf) de la CMDT-17.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié l'UIT-T pour les notes de liaison et pris note des documents. Des notes de liaison seront envoyées en réponse. |

[**Document 29**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0029): ce document intitulé "Rationalisation des Résolutions de la PP et de la CMDT", a été présenté par le délégué de la Fédération de Russie. On y trouve des propositions visant à rationaliser certaines Résolutions portant sur plusieurs Secteurs.

Le GCDT a appuyé sur le principe l'importance de la rationalisation des Résolutions et a noté qu'il pourrait revoir cette question après la PP-18. Un processus de rationalisation analogue, entrepris à l'UIT-D avant la CMDT-17, a abouti à la suppression de six Résolutions, dont cinq ont été regroupées avec des Résolutions existantes.

Le GCDT a été informé du fait qu'un Groupe du Rapporteur du GCNT mène actuellement des travaux en vue d'identifier des principes communs visant à rationaliser les Résolutions de l'AMNT, avant la PP-18.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document et a remercié la Fédération de Russie pour sa proposition. |

**[Document DT/2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-180409-TD-0002)**: ce document, intitulé "Représentants de l'UIT-D au Comité de coordination de l'UIT pour la terminologie (CCT de l'UIT)" a été présenté au nom du Directeur du BDT. Conformément à la Résolution 86 (Buenos Aires, 2017) de la CMDT, intitulée "Utilisation au sein du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT des langues de l'Union sur un pied d'égalité", le GCDT est invité, dans ce document, à nommer les Vice-Présidents respectifs des Commissions d'études 1 et 2 qui représenteront l'UIT-D au CCT de l'UIT au niveau des Vice‑Présidents.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document et a approuvé la nomination au CCT de l'UIT de M. Peter Mbengie (Cameroun), de la CE 1 de l'UIT-D, et de Mme Ke Wang (Chine), de la CE 2 de l'UIT-D. |

**[Document 37](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0037)**: ce document, intitulé "Rapport de la réunion de l'Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel", a été présenté par le Président de l'Equipe de coordination intersectorielle (ISCT). Il contient un rapport de la réunion de l'ISCT qui s'est tenue le 9 avril.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli le document avec satisfaction et l'a examiné. Il a également remercié M. Bigi, qui dirigera les travaux de l'ISCT au cours de la prochaine période d'études de quatre ans.  Le GCDT a examiné le projet de révision du mandat de l'ISCT (Annexe 1 du Document 37), et a noté que cette question ferait l'objet d'un examen plus approfondi et d'une décision pendant le Conseil. Les participants aux discussions du GCDT n'ont formulé aucune objection à l'idée d'intégrer les activités du Secrétariat général dans l'examen de l'ISCT, comme indiqué dans les propositions de modification du mandat. Toutefois, le GCDT a noté qu'un certain nombre de points appelaient des précisions complémentaires.  Des questions ont été soulevées concernant la composition et la dénomination de l'ISCT. D'autres questions ont été soulevées concernant le lien entre le Groupe de coordination intersectorielle (ISC-TF) et l'ISCT, l'ISC-TF étant un mécanisme de coordination interne à l'UIT, tandis que l'ISCT est un organe composé de représentants des trois groupes consultatifs. Le GCDT a recommandé d'informer le Conseil des discussions qui ont eu lieu lors de la réunion du GCDT sur cette question et le Directeur du BDT a approuvé cette recommandation.  Mme Nurzat Boljobekova et M. Arseny Plossky ont été nommés représentants du GCDT auprès de l'ISCT. |

**[Document DT/3](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-180409-TD-0003)**: ce document, intitulé "Mandat révisé de l'Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel", a été présenté par le Président de l'ISCT.

Ce document a été examiné lors de la réunion de l'ISCT.

# 6 Rapport sur la mise en oeuvre du Plan stratégique et du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2017

**[Document 2](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0002/en)**: ce document, intitulé "Rapport d'activité pour 2017", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Le rapport d'activité pour 2017 est une synthèse de la mise en oeuvre des objectifs, des résultats et des produits définis dans le Plan opérationnel de l'UIT-D, et contient les indicateurs de performance correspondants. On y trouve aussi une évaluation des menaces et des risques pour 2017, indiqués pour chaque objectif et pour les produits correspondants.

Le GCDT s'est déclaré satisfait de ce rapport détaillé ainsi que du travail remarquable accompli par le BDT en 2017. Le GCDT a appelé le BDT à poursuivre ses efforts en vue de renforcer la collaboration et la coordination avec les organisations régionales et les organisations spécialisées sur des thèmes tels que la cybersécurité. Il a demandé des informations supplémentaires sur certains des accords de coopération ainsi que sur les projets et activités connexes mentionnés dans le rapport.

|  |
| --- |
| Le GCDT s'est félicité du document et a pris note avec satisfaction du rapport. |

# 7 Contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre du Plan d'action du SMSI et du Programme de développement durable à l'horizon 2030

**[Document 3](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0003)**: ce document, intitulé "Contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre des résultats du SMSI et au Programme de développement durable à l'horizon 2030", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il fait le point de la contribution de l'UIT-D à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) ainsi que du Programme de développement durable à l'horizon 2030, compte tenu des résultats de la CMDT-17, qui a arrêté les objectifs, les résultats et les produits de l'UIT-D et entériné leur contribution à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) et des grandes orientations du SMSI.

Le GCDT a demandé au BDT de continuer de mettre en évidence les besoins et les spécificités actuels des membres, notamment les besoins en matière d'infrastructures, et de réfléchir à la manière d'en tenir compte, pour renforcer le rôle des TIC en tant qu'outil intersectoriel au service de la réalisation des ODD. Les discussions ont aussi fait ressortir la nécessité de rendre compte en permanence des activités du BDT et de sa participation aux forums pertinents liés au SMSI et à la mise en oeuvre des ODD, ainsi que la nécessité d'illustrer de manière plus concrète les liens pertinents qui existent entre, d'une part, les produits et les résultats des travaux du BDT et, d'autre part, les grandes orientations du SMSI et les ODD, tels que définis par la CMDT-17. De plus, le GCDT a souligné qu'il était important d'établir des partenariats et d'instaurer une collaboration avec toutes les parties prenantes, en vue d'atteindre les objectifs liés aux grandes orientations du SMSI et de tirer parti des TIC au service de la réalisation des ODD, tout en prenant note de plusieurs activités menées par le BDT au niveau régional, notamment une série de Forums régionaux de l'UIT sur le développement destinés à faciliter la mise en oeuvre des initiatives régionales, certaines manifestations régionales relatives au SMSI/aux ODD visant à encourager la mise en oeuvre des deux processus et leur harmonisation ainsi que les contributions aux Forums régionaux des Nations Unies sur le développement durable.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document et des divers éclaircissements et ajouts apportés. |

# 8 Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2019-2022

**[Document 6(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0006)**: ce document, intitulé "Projet de plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2019-2022", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il présente les grandes lignes et les principaux éléments du projet de Plan opérationnel quadriennal glissant du Secteur du développement des télécommunications pour la période 2019-2022.

|  |
| --- |
| Le GCDT s'est félicité du document et a appuyé une légère révision figurant déjà dans le Rapport final de la CMDT-17. |

**[Document 32](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0032)**: ce document, intitulé "Projet de plan opérationnel quadriennal glissant du Secrétariat général pour la période 2019-2022", a été présenté au nom du Secrétaire général.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction. |

# 9 Questions relatives aux Commissions d'études de l'UIT-D

Les Documents 12 et 13 ont été examinés ensemble.

**[Document 12](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0012)**: ce document, intitulé "Domaine de compétence de la Commission d'études 1 de l'UIT-D pour la période d'études 2018-2021", a été présenté par Mme Regina Fleur Assoumou Bessou, Présidente de la Commission d'études 1 de l'UIT-D. Il décrit le domaine de compétence de la Commission d'études 1 de l'UIT-D pour la période d'études 2018-2021, tel qu'approuvé par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17). On y trouve également des renseignements sur les décisions de la CMDT-17 ayant des incidences sur les Commissions d'études de l'UIT-D et le programme de travail confié à la Commission d'études 1 pour lui permettre de s'acquitter de son mandat.

**[Document 13](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0013)**: ce document, intitulé "Domaine de compétence de la Commission d'études 2 de l'UIT-D pour la période d'études 2018-2021", a été présenté par M. Ahmad Reza Sharafat, Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D. Il décrit le domaine de compétence de la Commission d'études 2 de l'UIT-D pour la période d'études 2018-2021, tel qu'approuvé par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de 2017 (CMDT-17). On y trouve également des renseignements sur les décisions de la CMDT-17 ayant des incidences sur les Commissions d'études de l'UIT-D et le programme de travail confié à la Commission d'études 2 pour lui permettre de s'acquitter de son mandat.

La Présidente a souhaité la bienvenue aux Présidents des deux Commissions d'études et a mis en évidence les améliorations apportées aux méthodes de travail des commissions d'études pour cette période d'études, notamment le projet pilote visant à encourager la participation des PME. Elle a également rappelé aux membres que pour les réunions annuelles, un service d'interprétation dans les six langues est fourni et que la traduction des documents soumis à temps est assurée. La Présidente a également encouragé l'organisation d'ateliers, en vue d'enrichir les travaux menés au titre des Questions, et a noté que les enseignements tirés et les bonnes pratiques résultant des ateliers et des contributions soumises à temps et conformément à la Résolution 1 seraient publiés chaque année pour les réunions et sur le site web du BDT, avant d'être intégrés dans les rapports finals, le cas échéant.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli les deux documents avec satisfaction. |

**[Document 34](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0034)**: ce document, intitulé "Proposition visant à organiser une table ronde sur les systèmes d'alerte avancée lors de la première réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D", a été présenté par le délégué du Japon à titre d'information. Dans ce document, il est proposé d'organiser une table ronde afin d'échanger des données d'expérience et des connaissances sur l'utilisation des systèmes d'alerte avancée entre les membres de l'UIT-D, afin d'appuyer l'élaboration des rapports annuels et du rapport final concernant la Question 5/2.

Le Directeur du BDT a remercié le Japon pour cette initiative et d'informer le GCDT de la tenue prochaine de la table ronde. M. Sanou a également mis l'accent sur l'importance des systèmes d'alerte avancée pour de nombreux pays et a souligné qu'il s'agit d'un domaine dans lequel les membres du monde entier peuvent travailler ensemble. Le Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D a rappelé que cette question présentait de l'intérêt pour de nombreux pays et a vivement encouragé l'échange de bonnes pratiques entre tous les pays. Il a ajouté que la table

ronde aurait lieu à l'occasion des réunions de la Commission d'études 2, sous la forme d'un mini‑atelier, qui serait suivi en octobre par un atelier plus important. Le GCDT a également proposé que le Secrétariat dirige le programme en collaboration avec le Président de la CE 2 et avec l'appui des membres.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction du document, qui a été soumis en vue de fournir des informations sur les prochaines activités importante que mèneront les commissions d'études. En outre, le GCDT s'est félicité des travaux relatifs aux systèmes d'alerte avancée et des efforts déployés par les membres pour organiser des ateliers visant à enrichir les travaux menés par les commissions d'études au titre des Questions qui leur sont confiées.  En outre, le GCDT a suggéré que les commissions d'études à leurs prochaines réunions identifient d'autres thèmes susceptibles de faire l'objet d'ateliers ou de séminaires à l'occasion de réunions futures. |

# 10 Forums régionaux sur le développement

**[Document 14(Rév.2)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0014)**: ce document, intitulé "Forums régionaux sur le développement", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il fait le point sur les six Forums régionaux sur le développement qui doivent se tenir en 2018, compte tenu des résultats de la CMDT-17, qui a décidé de renforcer les plates-formes pour la coordination régionale, y compris les Forums régionaux sur le développement en définissant clairement leur rôle en tant que cadre d'exécution et contribution à la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et des ODD.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli avec satisfaction le document, qui comprend le calendrier des Forums régionaux sur le développement pour 2018, et en a pris note. |

# 11 Rapport sur les principales manifestations/initiatives de l'UIT-D

## 11.1 Colloque mondial des régulateurs (GSR)

**[Document 16](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0016)**: ce document, intitulé "Colloque mondial des régulateurs (GSR)", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il présente brièvement la 17ème édition du Colloque mondial des régulateurs (GSR-17), qui s'est tenu à Nassau (Bahamas), et donne des informations sur l'édition de 2018 du GSR, qui aura lieu du 9 au 12 juillet 2018 à Genève (Suisse), au Centre international de conférences de Genève (CICG), sur le thème "Nouvelles frontières réglementaires". Parmi les manifestations thématiques prévues figurent le "Dialogue mondial sur l'intelligence artificielle (IA), l'Internet des objets (IoT) et la cybersécurité – Problèmes et perspectives sur le plan politique et réglementaire", la réunion des Associations régionales de régulateurs et la réunion du Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement (IAGDI)/des Directeurs de la réglementation.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli le document avec satisfaction et en a pris note. |

## 11.2 Activités de renforcement des capacités

a) Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI)

**[Document 17(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0017)**: ce document, intitulé "Rapport du Président du Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) au GCDT", a été présenté par le Président du GCBI. Il fait le point sur les travaux entrepris par le GCBI en vue d'orienter et d'appuyer les activités de l'UIT dans le domaine du renforcement ces capacités.

Le GCDT a félicité le Président du GCBI pour ce rapport ainsi que le Groupe GCBI pour le travail important qu'il a accompli. L'une des principales recommandations formulées vise à élargir le groupe cible des activités de renforcement des capacités de l'UIT, pour qu'il ne se limite pas aux régulateurs et aux décideurs et tienne compte de l'écosystème numérique en mutation et à englober par exemple les PME, les micro-entreprises, les étudiants, les jeunes, les femmes, les représentants de la société civile et les établissements universitaires. Le Directeur du BDT a encouragé les Etats Membres à inclure dans leur délégation ces groupes ainsi que ceux qui doivent renforcer leur capacité, afin de toucher ce plus large public.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié le Président du Groupe GCBI pour ce document et en a pris note. |

b) Rapport sur les initiatives en matière de renforcement des capacités

**[Document 18](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0018)**: ce document, intitulé "Activités en matière de renforcement des capacités", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il donne une vue d'ensemble des principales activités menées en 2017 par le BDT dans le domaine du renforcement des capacités, dans le cadre de l'Académie de l'UIT, ainsi que des travaux du réseau des Centres d'excellence, de la publication de l'UIT intitulée "Renforcement des capacités dans un environnement des TIC en pleine évolution" et de la Réunion des partenaires universitaires de l'UIT, qui s'est tenue en septembre 2017 à Budapest (Hongrie). On y trouve également un résumé des résultats obtenus par la CMDT-17 en ce qui concerne le renforcement des capacités.

Le Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC tenu en 2016 a été couronné de succès. Les membres sont invités à participer à l'édition de 2018 de ce Colloque.

Les bureaux régionaux de l'UIT jouent un rôle important dans la coordination et la mise en oeuvre des activités en matière de renforcement des capacités au niveau régional, notamment celles qui concernent les Centres d'excellence.

Le cycle de fonctionnement actuel des Centres d'excellence prendra fin en 2018 et un nouveau cycle sera lancé. Les établissements universitaires sont invités à soumettre leur candidature en vue d'être sélectionnés comme Centres d'excellence.

Afin de renforcer la participation des PME, il conviendrait de prendre contact avec des Chambres de commerce, par l'intermédiaire desquelles les PME pourraient soumettre des contributions.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli favorablement le document et en a pris note. |

## 11.3 Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS)

**[Document 19](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0019)**: ce document, intitulé "Rapport sur le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS), éditions de 2017 et de 2018", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il rend compte du 15ème WTIS, tenu à Hammamet (Tunisie) du 14 au 16 novembre 2017, qui a été l'occasion d'engager des débats sur des questions liées aux politiques et aux activités de suivi dans le domaine des TIC au service du développement durable, rassemblant des utilisateurs et des producteurs de données relatives aux TIC. Les délégués ont approuvé les travaux du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH). L'édition de 2017 du rapport de référence de l'UIT, "Mesurer la société de l'information", a été présentée à cette occasion. O y trouve la version la plus récente de l'Indice de développement des TIC (IDI).

Compte tenu des informations présentées, la Présidente a suggéré qu'à la réunion de 2019 du GCDT, les données relatives à la situation actuelle des télécommunications dans le monde, en particulier dans les pays en développement et les pays les moins avancés, soient présentées pendant la réunion, afin que le GCDT dispose d'un contexte précis pour donner son avis au Directeur du BDT, comme cela lui est demandé, dans l'intérêt du Secteur dans son ensemble.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction. |

**[Document 31](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0031)**: ce document, intitulé "Optimizing the working mechanisms of ICT indicators" (Optimiser les méthodes de travail en vue de l'établissement des indicateurs TIC), a été présenté par le délégué de la Chine. On y trouve trois propositions visant à améliorer encore la transparence et l'ouverture des méthodes de travail en vue de l'établissement des indicateurs TIC, et à intégrer l'innovation et le développement liés aux applications TIC dans le système actuel de l'Indice IDI.

Le GCDT s'est félicité des propositions et a noté que les suggestions formulées dans ce document pourraient être prises en considération et examinées plus avant lors de réunions futures de groupes d'experts et de commissions d'études, afin de rendre plus stables les modifications apportées dernièrement au cadre et à la méthodologie concernant l'Indice ID.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction. |

## 11.4 Innovation

**[Document 22](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0022)**: ce document, intitulé "L'innovation à l'UIT-D", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Ce rapport donne un aperçu de l'innovation à l'UIT-D, qui constitue l'un des produits et des buts adoptés par la CMDT-17 et la PP-14 respectivement, et expose les objectifs et les stratégies en matière d'innovation à l'UIT-D, ainsi que les principales mesures déjà prises, ou qu'il est prévu de prendre, et les pistes à explorer pour mettre en oeuvre l'innovation à l'UIT-D.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli favorablement le document. |

# 12 Questions relatives aux membres, aux partenariats et au secteur privé

Les Documents 20, 21 et 26 ont été examinés ensemble.

**[Document 20](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0020)**: ce document, intitulé "Composition de l'UIT-D", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il donne un aperçu de l'évolution de la composition de l'UIT-D ainsi que des stratégies et des mesures à mettre en oeuvre pour renforcer la composition de l'UIT-D conformément aux résultats de la CMDT-17 et de la PP‑14.

|  |
| --- |
| Le GCDT s'est félicité du document. |

**[Document 21(Rév.1)](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0021)**: ce document, intitulé "Partenariats et mobilisation des ressources à l'UIT-D", a été présenté au nom du Directeur du BDT. Il donne un aperçu des objectifs fixés, des activités menées, des produits réalisés et des stratégies adoptées pour renforcer les partenariats et mobiliser des ressources.

**[Document INF/3](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-INF-0003/)**: ce document, intitulé "Accords de partenariat signés (2014-2017)", est une annexe du Document 21 et donne des informations sur les accords de partenariat signés durant la période 2014-2017.

|  |
| --- |
| Le GCDT a accueilli favorablement le document et son annexe et a pris note du rapport avec satisfaction. |

**[Document 26](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0026)**: ce document, intitulé "Articulation entre la réalisation des Objectifs du Plan d'action de Buenos Aires, les partenariats et la mobilisation des ressources par les PMA et les PEID", a été présenté par le délégué des Comores. Il rappelle qu'il est important d'instaurer des partenariats pour développer et mettre en oeuvre les principaux domaines dans le Plan d'action de la CMDT‑17 et souligne les difficultés que rencontrent les PMA et les PEID à cet égard et le rôle crucial que jouent les bureaux régionaux. Il y est proposé de créer des plates-formes d'échange régionales pour encourager et faciliter l'établissement d'accords entre les PMA et les PEID et les partenaires concernés, et pour aider les PMA et les PEID à conclure des accords de partenariat innovants, axés sur la fourniture d'une assistance technique et le transfert des compétences.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction. |

**[Document 33](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0033)**: ce document, intitulé "Groupe consultatif de professionnels chargé des questions de développement (IAGDI): questions relatives au renforcement du rôle du secteur privé au sein de l'UIT-D", a été présenté par le SAMENA Telecommunications Council. On y trouve des propositions relatives à la contribution du Groupe IAGDI aux travaux de l'UIT-D.

Le GCDT a appuyé ce document et a reconnu que le secteur privé avait un rôle important à jouer au sein du Secteur du développement, comme indiqué dans la Résolution 71. Le GCDT est conscient que le secteur des technologies évolue à un rythme rapide et que les régulateurs, en particulier dans les pays en développement, devraient encourager la mise en place d'un environnement réglementaire approprié, afin de promouvoir une concurrence saine et de favoriser la croissance du secteur.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction. Il a également indiqué que la première activité du Groupe IAGDI devrait avoir lieu à l'occasion du GSR‑18 et que des travaux sont actuellement menés avec le BDT en vue d'en établir la structure. |

# 13 Calendrier des réunions et manifestations de l'UIT-D

**[Document 15](https://www.itu.int/md/D18-TDAG23-C-0015)**: ce document, intitulé "Calendrier des manifestations de l'UIT-D", a été présenté au nom du Directeur du BDT. On y trouve un calendrier des réunions et manifestations de l'UIT‑D prévues pour la période 2018‑2021.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document. |

# 14 Divers

Sans objet.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_